

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pourquoi et comment M. Léon Blum s'est condamné à un échec. Pourquoi, comme il le reconnaît lui-même, son ministère n'est pas celui qu'attendait, que réclamait le pays. Pourquoi l'entreprise avortée d'union nationale est à reprendre dans des conditions qui en assurent le succès ?

Tandis qu'Hitler marchait sur Vienne, nous n'avions pas de gouvernement !

Et ce crime international a pu s'accomplir parce que la France n'était pas là. Hitler en a profité. Il a su choisir son moment... après avoir acheté l'absence de l'Italie par un marché dont c'est nous qui payerons les frais...

Les petites nations que la France avait groupées autour d'elle et qui comptaient sur sa protection auront compris la leçon. Elles n'auront plus qu'un maître désormais qui sera l'Ogre de Berlin !

Tout d'abord, cet événement causa un terrible choc dans le monde parlementaire. On y pensa 48 heures ! On y sentit le poids dont il va peser sur la destinée de la France. On y forma la volonté d'une réaction énergique et immédiate. Cette pensée circula pendant deux jours d'un bout à l'autre de la Chambre. Le souffle venu des profondeurs du territoire, le souffle venu du large balaya un instant les miasmes du Palais-Bourbon et nettoya l'atmosphère...

Rivalités de partis, compétitions personnelles, oppositions de doctrines, tout ce qui divise parut oublié. Au-dessus de ces querelles périmées s'élevaient, visibles à tous, les hautes raisons de s'unir. La vue du péril commun rendait profondément sensible cette étroite communauté dans laquelle — qu'ils le veulent ou non — vivent tous les Français !... Ce fut un beau moment. Ce ne fut qu'un moment !

Deux jours après, la force de ces premières impressions, allait s'affaiblissant. L'actualité changeait de plan. La pointe de la menace hitlérienne se faisait, par habitude, moins douloureuse. L'invasion et la suppression de l'Autriche avaient pris leur place dans la suite des événements historiques. Et il restait au premier rang des soucis immédiats : la « crise ministérielle ». Alors on vit renaître ces intrigues et ces cabales qui sont le quotidien des parlementaires et qu'ils arrivent peut-être à confondre avec la saine et utile activité de la vie publique...

Tel est, très exactement résumé, le schéma thématique de cette évolution que nous avons vu se produire pendant ces jours de crise au Palais-Bourbon.

Si peu sensible qu'il soit par nature aux émotions nationales, M. Léon Blum lui-même était entré dans ce courant et fit un effort pour donner satisfaction à ce vœu d'entente et d'accord entre Français que l'opinion avait si fortement manifesté. Il eut la volonté de faire un gouvernement d'union sacrée !

Mais il ne sut pas être à la hauteur de cette mission. Il s'y prit de telle manière qu'il ne réussit pas. Il ne pouvait pas réussir, parce qu'il ne voulait pas s'évader de ce cadre étroit d'un parlementarisme faussé, discrédité et périmé. Il ne réussit pas parce qu'il voulut ouvrir la porte du gouvernement à des hommes dont la présence y était plus inadmissible que jamais...

Les chefs communistes se sont mis volontairement hors du jeu français. Ils se sont exclus eux-mêmes de la communauté nationale... Nous parlons des chefs communistes et non de ceux qui les ont élus et qui pour la plupart ne sont ni communistes, ni moscouitaires. Ces électeurs ont cru à eux comme patriotes. Ils ont voté pour des masques. Ils ont cru être des représentants français. En réalité, ils ont envoyé au Parlement de chez nous des gens qui n'y font que les volontés de Moscou, qui n'y sont que les délégués de Staline et de Dimitroff...

Eh ! bien, ceux-là il n'était pas admissible qu'ils fussent appelés à gouverner la France. Les introduire au Conseil des Ministres dans un moment de péril national, c'est installer aux

postes de commande les serviteurs d'un pays étranger, les domestiques gagés ou non de ces barbares asiatiques dont les exploits criminels viennent de soulever le monde entier d'horreur et de dégoût !

Et puis n'est-ce pas une gageure, contre le bon-sens que de prétendre à réaliser l'union nationale avec ceux qui depuis trois ans s'acharnent à la détruire ? Avec ceux qui ont entrepris dans le pays la meurtrière agitation sociale que l'on sait ? Avec ceux qui ont désorganisé l'économie française, qui ont travaillé de toutes leurs forces à abaisser la production ? N'est-ce pas un défi à la raison que de vouloir augmenter la force de notre Défense Nationale avec ceux qui empêchent qu'on fasse dans nos usines de Défense Nationale l'effort supplémentaire indispensable pour nous permettre de concurrencer les pays totalitaires ?

Et les socialistes eux-mêmes n'ont-ils pas refusé, il y a quelques semaines, l'entente proposée par les chefs communistes en donnant précisément pour raison qu'ils veulent garder leur indépendance et ne pas se soumettre aux ordres du Komintern ? Ce qu'ils ne voulaient pas pour leur parti, comment pouvaient-ils le vouloir pour la nation ?...

Ces chefs communistes se sont rendus impossibles et nous trouvons à sujet chez notre excellent confrère radical-socialiste, la République en conclusion d'un article qui traite du même sujet les réflexions suivantes qui peuvent nous servir de conclusion à nous-mêmes.

« Au Sénat, on se montre résolu à ment hostile à cette formule de gouvernement qui prétendrait se décorer du beau nom d'Union nationale tout en y introduisant ceux-là mêmes qui nous ont divisés !
« Union nationale Oui.
« Avec la classe ouvrière ? Oui.
« Au tout premier rang, à l'honneur comme aux responsabilités du pouvoir, socialistes, radicaux, modérés, syndicalistes, paysans mélangés donnant à la France ses chefs, oui et dans l'enthousiasme.
« Avec les soixante-treize hommes de Moscou ? Non.
« Parce que dans le rôle qui leur est aujourd'hui assigné, ils ne représentent plus la France. »

Et voilà pourquoi et comment M. Léon Blum s'est condamné à un échec. Pourquoi, comme il le reconnaît lui-même, son ministère n'est pas celui qu'attendait, que réclamait le pays !
Voilà pourquoi, l'entreprise avortée d'union nationale est à reprendre. Mais, cette fois, dans des conditions qui en assurent le succès.
Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Monselet

On prête à M. Prosper Montagné, qui commence chez Larousse, la publication d'une Encyclopédie culinaire la pensée de prendre l'initiative, pour le mois de mai qui vient, de grandes manifestations en l'honneur de Charles Monselet, mort le 18 mars 1888. Il y aura donc dans quelques semaines cinquante ans. Heureuse idée ! Monselet est ce que l'on appelle un joli sujet.

Prenons les devants en rappelant quelques mois inédits, ou peu connus, du spirituel gastronome.

Il détestait la campagne :
— La campagne, disait-il, c'est un endroit humide où il n'y a que des oiseaux tout crus !

On lui parlait de l'activité dévorante qui emportait déjà l'époque :
— C'est vrai, fit-il, de nos jours, on vit sans mâcher !

Dans sa « villa Soleil », aux bords du lac d'Enghien, le directeur du Figaro, Villermessant, conviait à l'un de ses déjeuners dominicaux, l'état-major de ses brillants rédacteurs.

Après les hors-d'œuvre, on pose sur la table quelques flacons vénérables et poudreux, mais de dimensions des plus exigües :
— Mes amis, dit l'amphitryon, je vous recommande ce Madère... Un cru authentique... Ce sont mes dernières bouteilles : elles n'ont guère moins de vingt ans de cave...

— Je les trouve bien petites pour leur âge, observe Monselet en vidant d'un trait son verre.

Les jeux de Bade avaient alors toute la faveur des touristes européens. Le fameux Bénazet savait au reste conquérir la sympathie des journalistes par-

Informations

Ambassadeur à Rome

Les bruits, suivant lesquels Paris songerait à envoyer un ambassadeur à Rome, sont considérés comme prématurés.

La question de la reconnaissance de l'Ethiopie se pose toujours et reste en liaison avec les négociations anglo-italiennes.

Le voyage n'aura pas lieu

M. Henri Pichot, président de l'Union fédérale des combattants, vient d'adresser à M. Baldur von Schirach, chef national des Jeunesses allemandes, une lettre décommandant le voyage en Allemagne que devait faire le mois prochain mille jeunes Français, fils et filles de combattants.

Cette décision a été prise à la suite des événements d'Autriche.

Avion allemand abattu

Le ministère de la défense nationale d'Espagne annonce qu'un hydravion venant de la base de Palma de Majorque a survolé Vinaroz, dans le but de mitrailler la route de Barcelone à Valence.

Apercevant un train qui passait à proximité de Benicarlo, l'hydravion descendit à basse altitude pour le mitrailler, mais il fut abattu par les coups de feu tirés aussitôt par la brigade de défense du train.

L'appareil, qui était occupé, dit le communiqué du ministère, par cinq Allemands est tombé à 3 kilomètres de Vinaroz, près de la Rapita.

Vapeur anglais bombardé

Un avion insurgé espagnol a bombardé le vapeur anglais « Stanwell », alors qu'il était amarré au quai. Il y a eu 1 mort et plusieurs blessés.

Le statut du royaume italien

Après avoir délibéré sur la constitution du nouvel organe législatif et représentatif de la nation, le Grand Conseil a décidé de compléter la réforme constitutionnelle par la révision du statut du royaume.

M. Mussolini avait fait, auparavant, un long rapport sur la situation intérieure et démographique, tandis que le ministre des finances avait parlé de la situation économique et financière.

Le Grand Conseil a relevé à ce propos que la réserve métallique de la banque d'Italie n'a pas changé depuis quatorze mois et s'élève à 4.028.300.000 lires.

En Roumanie

Les événements d'Autriche, qui avaient interrompu le cours du développement de la situation politique en Roumanie, étant maintenant terminés, il est à nouveau question, à Bucarest, d'un remaniement ministériel.

Le voyage du roi à Londres, qui devait avoir lieu le 20, est ajourné. M. Valda Voevode a été reçu au palais où il s'est entretenu longuement avec le roi Carol.

En Angleterre

M. Geoffrey Lloyd, sous-secrétaire parlementaire au Home Office, a annoncé que l'appel radiodiffusé de sir Samuel Hoare, en vue du recrutement d'un million de volontaires pour la défense antiaérienne a déjà produit un effet considérable et que les volontaires ont afflué au Home Office.

Manœuvres navales anglaises

La Home Fleet et la flotte britannique de la Méditerranée exécutent cette semaine de grandes manœuvres navales dans l'Atlantique sud, à l'ouest du détroit de Gibraltar.

Les escadres sont divisées en deux parties : l'une basée aux Açores, l'autre à Madère et aux Canaries.

Le thème des manœuvres est le suivant : le premier parti attaque la navigation commerciale dans les parages occidentaux de Gibraltar ; le second parti appareille pour repérer et détruire « l'ennemi ».

« L'ennemi » ne lui ménageait pas leurs chroniques ou échos. C'est ainsi que Monselet, en quittant Bade, se vit discrètement gratifié d'un rouleau de lous, que son ignorance des habitudes de l'endroit ne l'empêcha point d'encasser, sans attacher d'ailleurs la moindre importance au geste élégant du Mécène badois.

L'été suivant, croisant ce dernier dans les salons de la « Conversation », le charmant chroniqueur s'étonne de l'accueil glacial qu'il en reçoit. A sa demande d'explications :

— Comment ! s'écrie Bénazet, la comme vous l'êtes, à Paris, vous n'avez pu, en toute une année, consacrer une ligne à Bade et à ses attractions ?

— Pardon ! observe Monselet, mais j'ignorais...

— Allons donc !... Et cet argent que vous avez reçu ?

Mais Monselet sans perdre sans sang-froid :

— Ah ! oui, en effet, je me rappelle. Mais j'avais cru que c'était pour payer mon silence !

Au sujet du nouveau Cabinet

En Pologne, la presse souligne que le second cabinet Blum rencontrera devant le Parlement les mêmes difficultés que le premier cabinet de Front populaire.

Par contre, les milieux moscovites se réjouissent de ce nouveau gouvernement, où ils saluent de façon toute spéciale la présence de M. Paul-Boncour.

Les condamnés de Moscou fusillés

On annonce que les 18 condamnés à mort par le collège militaire de la Cour Suprême de l'U.R.S.S., dans l'affaire du Bloc des Droitiers et Trotskistes ont été fusillés mardi.

Le conflit sino-japonais

Un nouveau gouvernement de la Chine centrale, sous l'égide du Japon, va être constitué le 16 mars, sous le nom de gouvernement moderne de la Chine.

EN PEU DE MOTS...

— Le nommé Leblond, d'Amiens, sortant de l'église où il venait d'être uni à Mlle Fazin, passait avec la noce sur le pont de l'Authie, lorsque, tout à coup, il enjamba le parapet du pont et se jeta dans la rivière.

— Cinq cents réfugiés de Valence et de Barcelone sont arrivés à Port-Vendres. Parmi ces réfugiés se trouvent des personnalités politiques.

— En février, le recrutement de l'armée anglaise a augmenté de 44 0/0.

— On a arrêté à Angoulême, le nommé Pierre Mau, 30 ans, habitant Lognac, qui avait dévalisé les troncs dans plus de 200 églises, en Charente-Inférieure et en Gironda.

— Mardi, sont arrivés à Leningrad, à bord du brise-glace, Papanine, Krenkel, Chirchov et Pedorov. Un meeting grandiose a eu lieu dans le port en leur honneur.

NOS ÉCHOS

La population de la France.

Sous ce titre vient de paraître un volume de 250 pages, dû à trois savants spécialistes, MM. Michel Huber, Henri Bunle et Fernand Boverat. On y suit, à travers les statistiques et les graphiques tout le mouvement de la population française depuis une centaine d'années. On y apprend aussi quantité de renseignements intéressants. Qui sait, par exemple, le nombre de Français établis à l'étranger ? Il y en a 540.000, dont un peu plus du quart aux Etats-Unis ; 85.000 en Belgique ; 80.000 en Argentine ; 40.000 en Suisse.

Et combien de Français aux colonies ? 1.600.000. Soit, au total, 2 millions 140.000 Français hors de France, ce qui équivaut à peu près au nombre des étrangers en France.

Quelles est maintenant la population totale de l'Empire français, métropole et colonies ? 107 millions d'habitants, ce qui le met au cinquième rang, après l'Empire britannique, la Chine, la Russie et les Etats-Unis.

Il y a en France un peu plus de femmes que d'hommes : 1.070 femmes pour 1.000 hommes.

Dans quelles familles trouve-t-on le plus d'enfants ? Dans les familles de marins et les familles de patrons, pour ne tenir compte que de la profession. Sait-on, enfin, que la population des campagnes, qui représentait trois quarts de la France, en 1846, n'atteint même plus aujourd'hui la moitié de la population française ?

Jumelles.

Les jumelles les plus âgées dont on ait pu enregistrer l'existence sont les sœurs Jeannette Lauchleimer et Helen Dannebaum, qui vivent respectivement à Atlantic City et à New-York. Jeannette Lauchleimer vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans et onze mois. Dans vingt-six jours exactement, elle aurait pu fêter son centenaire et celui de sa sœur. Elles étaient les filles d'un certain Meyer Klein, ancien maire de Kissingen (Allemagne), qui émigra aux Etats-Unis, il y a quatre-vingt-deux ans, emmenant avec lui ses deux filles, âgées de dix-sept ans. Elles faillirent, l'une et l'autre, succomber pendant la traversée (qui dura vingt-sept jours) à une attaque de fièvre jaune. C'est la seule maladie dont elles se souvenaient avoir été atteintes au cours de leur longue vie.

Résorve.

Léon Sedoff, fils de Trotski, qui vient de mourir, relisait, peu de semaines avant de disparaître soudain, le Chanteur d'Edmond Rostand. S'arrêtant quelques instants après l'ode au Soleil :

— Qui, fit-il, c'est vrai, tout devient beau dans le Soleil...

Il réfléchit mieux, puis :

— Sauf les actions des hommes !

On évolue, on évolue.

Un jeune homme à l'air hagard cherche dans le grand magasin le bureau des échanges.

— Qu'est-ce que vous avez acheté ? demande l'employé.

— Une bague de fiançailles.

Les possessions du Reich avant et après la guerre

De même que le chancelier Hitler a prononcé devant le monde entier son diktat sur les anciennes colonies allemandes, de même c'est au monde entier qu'il faut dire ce que furent exactement ces possessions sous la domination germanique et ce qu'elles sont devenues depuis qu'elles en ont été libérées. Nous y sommes retournés récemment, après avoir été le studier avant la guerre.

Le spectacle en était séducteur et stupéfiant.

Prenons comme exemple Dar es Salam, la capitale du « Deutsch Ost Afrika », celle de leurs colonies qu'actuellement les Allemands désirent recouvrer encore plus que le Cameroun, celle qui était leur « chef-d'œuvre » d'avant-guerre et le repaire le plus fortifié des ambitions qu'ils courvaient entre le Cap et Monbaza, celle aussi d'où ils guettaient les Indes.

Dès l'arrivée, resplendissait la magie des floraisons de bougainvillées drapant des châteaux cubiques et tout le gothique — armé de flèches et de lances — des rives du Rhin, transporté sous le ciel le plus chaud de l'Afrique, au bord de l'océan Indien : clochers pointus d'églises, villas de luxe paladin, statues de fer, Bismarck et Guillaume menaçants trônaient sur les squares ; les rues, vastes, du pauvre village indigène arboraient des noms de kaisers, d'amiraux, de généraux ; dans les richhaws se baladaient martialement des marins en quête de cartes postales victorieuses ; les magasins ruisselaient d'étoffes exotiques fabriquées en Deutschland. Force, prestige, luxe, cherté, gloire : voilà ce que le gouvernement général de l'Afrique Orientale entendait faire rayonner de la vue de cette capitale, où venaient aboutir les chemins de fer de pénétration le long desquels avaient été plantés méthodiquement et militairement d'énormes quinconces d'aloès barbelés. Tout y était affreusement dispendieux : en 1912, on payait 40 francs une chambre d'hôtel et 2 francs un bock.

Il faut être juste : cette volonté vigoureuse de Puissance et de Majesté n'était pas sans produire de la beauté ; et, bien qu'on fût choqué de voir près de brasseries munichoises se dresser des Pallas — naturellement armées — on aimait, dans les jardins spacieux et dessinés avec ordre, voir des nourrices blondes, avec un soin minutieux, promener des bébés adorablement roses dans les voitures closes de moustiquaires. L'hygiène rayonnait.

Mais, tandis que, dans toutes les colonies environnantes, françaises, anglaises, portugaises, nous avions vu les Noirs partout et sans cesse rire, et même ceux qui étaient enrégimentés au Mozambique, rire — ô sacrilège ! — dans les exercices militaires, là, à Dar es Salam, pas un visage ne se déridait. Très attentivement, nous observions, nous essayions de pénétrer le secret de la tristesse de ces physionomies asservies, abêties. Nous avons interrogé les étrangers : « Certes, nous a-t-on répondu, personne ne s'amuse ici, pas même les Blancs.

— Et contre quoi voulez-vous l'échanger ?
— Contre un revolver.

Indice certain

— Oui ! je sais que notre chien n'est pas racé, mais qu'est-ce que cela

qui sont tous venus par ordre. Pas même les fiancés qui, à l'arrivée des paquebots allemands, vont au devant des Gretchens commandées par eux à Munich ou à Hambourg pour les aider à passer ici leur vie d'exil impérial : il faut vous dire que, de temps à autre, une fois montés sur les bateaux, ils les trouvent aux bras de passagers plus lustig, avec qui elles se sont plus solidement fiancées, voire conjointes, durant la traversée. Alors, comment voulez-vous que les pauvres nègres rient ?

— Leur village est impeccablement propre. Nous avons remarqué que, devant chaque case s'offrait une vaste pelouze où ils étaient obligés de mettre leurs ordures : cela a dû faire une révolution dans les mœurs de l'Afrique. Et comme ces cases sont grandes !

— En savez-vous la raison sacrée ? C'est tout un système politique : on a forcé les indigènes à rebâtir leurs maisons en très grand, afin qu'il y eût là, la place pour introduire peu à peu, au lieu des nattes sur lesquelles ils dormaient, des lits allemands, voire d'autres meubles. Même les marchands anglais n'auraient jamais pensé à ça ! C'est d'ailleurs très fort. Et ils ont réussi à caser pas mal de camélot...

Et, revenant dans la ville civilisée, nous avons remarqué que les Noirs placides qui balayaient les rues avaient des chaînes aux pieds.

Nous sommes tout fraîchement retournés à Dar es Salam que régissent Anglais et, pour un peu, Belges : son développement, considérable, est des plus rians, et la population devenue rieuse.

A cette brève vision nous ne mêlons pas de chiffres. Nos Hauts Commissaires du Cameroun ont, avec sobre éloquence, comparé le nombre d'hôpitaux et de kilomètres de chemin de fer que nous avions trouvés à notre prise de possession et ce que nous avons depuis construit : en 15 ans, et malgré la crise la plus terrible, nous avons fait dix fois plus qu'eux en trente, non seulement pour « la colonie », mais pour les indigènes ; et, de plus, nous avons donné à ceux-ci des dignités et de la dignité, nous les avons fait entrer dans les conseils.

Et eux aussi aujourd'hui parlent, se prononcent. Ils disent à l'Univers leur horreur du Racisme allemand. S'il est, spirituellement comme politiquement, impossible de rendre aux Allemands les colonies qu'ils ont perdues, parce qu'ils voulaient prendre celles des autres, c'est par dessus tout en raison de ce Racisme qui révolte tout le monde de couleur, même au fond les Japonais, dont ils ont fait leurs alliés. Le Racisme, qui est une forme encore plus nietzschéenne, une forme mondiale du Pangermanisme autrefois limité à l'Europe, ajoutée à leur ancienne foi dans leur supériorité un fanatisme ethnographique qui condamne l'Afrique et l'Asie, en pénible mais courageux progrès, à rentrer dans la Barbarie la plus féodale.

MARIUS-ARY LEBLOND.

fait ? C'est un bon gardien. Personne ne peut approcher de la maison sans que j'en sois averti.

— Il aboie fort.

— Non ! Il se glisse en-dessous du sofa.

LE LISBOA.

Chronique du Lot

La « Diane du Quercy »

Causerie touristique et sportive

Le samedi 19 mars 1938, à 20 h. 45, 101, boulevard Raspail (métro Rennes), la Diane du Quercy donnera une soirée artistique et régionaliste : films, projections, causerie, intermèdes gais.

M. Bonnard, licencié ès lettres, inspecteur du trafic et conférencier en titre du P.-O.-Midi, orateur de talent, vous fera faire sans prendre le train, un magnifique voyage de Rocamadour à Albi en passant par les gorges du Tarn et Cahors.

L'orateur vous parlera de Rocamadour, Padirac, St-Céré, Château-de-Montal, Conques, Estaing, Espalion, Bozouls, Rodez, Séverac, Ste-Enimie, La Malène, Les Vignes, Aven, Armand, Roquefort, Albi, Cordes, Villefranche.

Une centaine de vues magnifiques du Quercy et des gorges du Tarn seront projetées sur l'écran ainsi que deux films : Le 1^{er} sur la haute vallée du Lot, le 2^e, sur les gorges du Tarn.

Les Présidents et les membres des Sociétés seurs du Lot, Enfants de Figeac, Foyer du Quercy, Cadets du Quercy, Amitiés Quercynaises, Le Périgord à Paris, Amis d'André Lamané et d'Engène Le Roy, Enfants de St-Céré et tous les amis ou sympathisants du Quercy y sont cordialement invités.

Pour réduire les frais au minimum, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation. Venez nombreux à notre soirée, le comité sera très heureux de vous recevoir.

Le programme sera terminé avant minuit.

Participation au frais : 3 francs par personne.

Tenue de ville.

Nos amis seront reçus à partir de 20 h. 1/4.

ALLOCATIONS POUR CALAMITÉS

M. le Sénateur Louis Garrigou, à la suite d'une nouvelle et pressante démarche, vient de recevoir du Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Monsieur le Sénateur et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les agriculteurs du département du Lot, victimes en 1936, de pertes causées par les calamités atmosphériques.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'examen des demandes d'allocations présentées par ces sinistrés est en cours.

« La décision attribuant les dites allocations, interviendra à la fin du mois de mars. — Le Ministre de l'Agriculture, signé CHAPSAI. »

Ponts et Chaussées

M. Balde, ingénieur des Travaux publics, est nommé agent-voier, des Ponts-et-Chaussées, à Lacapelle-Marival.

Agents militaires

Au tableau de concours pour chevalier de la Légion d'honneur, au titre d'agents militaires, nous relevons le nom de M. Berne, agent militaire à la 17^e région.

Beaux-Arts

Notre jeune compatriote, M. Coudere, élève des Beaux-Arts, au cours d'une exposition organisée par les Beaux-Arts, a eu une de ses toiles achetée par l'Etat.

Nos félicitations au jeune artiste, qui est le fils du propriétaire du Grand Hôtel de Souillac.

Pas de session d'assises

Aucune affaire n'étant inscrite au rôle, de la session de la Cour d'assises du Lot, qui devait s'ouvrir le 28 mars, à Cahors, n'aura pas lieu.

EDEN

JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (à 20 heures 45) DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Le plus beau film d'espionnage avec une interprétation hors pair. Rien que des grandes vedettes.

Mademoiselle Docteur

AVEC Pierre FRESNAY, Pierre BLANCHARD, Jean-Louis BARRAULT, Louis JOUVET, Viviane ROMANCE et Dita PARLO

EN COMPLEMENT : Une heure de fou rire avec le grand film comique

Cent blagues

interprété par EDDIE CANTOR

BIENTOT
Un chef-d'œuvre

Le roman de Marguerite Gauthier

(La Dame aux Camélias)

AVEC Greta GARBO et Robert TAYLOR

Marché aux chasselas à Montcuq

Dans sa séance du dimanche, 6 mars, une pétition ayant trait à la création d'un marché aux chasselas, pour la prochaine campagne, a été soumise, par M. le maire, aux délibérations du Conseil municipal.

Cette requête a reçu l'accueil le plus favorable et notre premier magistrat a fait connaître que toutes les diligences nécessaires, allaient être prises en vue, de donner, dans le plus bref délai, entière satisfaction aux intéressés.

Il y a quelques années qu'une expérience de ce genre fut tentée et, à cette époque, si elle échoua, c'est uniquement parce qu'on avait négligé, avant tout, de faire le nécessaire.

A la suite de cet échec, le bureau Comice crut devoir préconiser les directives qu'il y avait lieu de suivre pour qu'un marché aux chasselas pût fonctionner d'une façon normale.

Et c'est ainsi que s'inspirant des précieux renseignements que lui fournirent la compagnie d'Orléans et la Direction des services agricoles, il lui fut permis d'adresser à toutes les maisons faisant le commerce des chasselas, une lettre portant à leur connaissance qu'un marché aux chasselas allait être créé à Montcuq et, en même temps de leur demander le cas échéant, de bien vouloir faire connaître si elles seraient disposées à envoyer des représentants, dans notre localité au moment de la cueillette des chasselas.

Plusieurs maisons répondirent affirmativement à l'appel que le bureau du Comice leur avait adressé et demandèrent, à cet effet, divers renseignements.

Mais, à la suite de la grave maladie dont était atteint l'honorable M. Peindarie, maire et président du Comice, maladie, qui, du reste, l'enleva à l'affection des siens, cette question resta en suspens, et, depuis cette époque, rien n'a été entrepris pour favoriser cette innovation.

Aussi, c'est des deux mains que nous applaudissons, aujourd'hui, la décision qui a été prise par nos édiles et que nous souhaitons pleine réussite à la création d'un marché aux chasselas à Montcuq.

Mais pour obtenir ce résultat, nous estimons que la Municipalité devra reprendre, avant tout, l'enquête qui avait déjà été faite par les soins du Comice agricole et qu'elle devra s'en tenir, au préalable, avec les maisons susceptibles d'envoyer des acheteurs sur ce marché.

Ce n'est, du reste, que dans ces conditions que le dit marché pourra être utilement créé et cela avec succès certain, comme ceux de nos voisins, de Castelnaud et de Lauzerte.

Du reste, le bureau du Comice, comme jadis il l'a fait, est tout disposé à aider, dans la mesure de ses moyens, la municipalité dans la tâche qu'elle s'est imposée.

Pour notre part, nous sommes convaincus, que si on prend toutes les dispositions qui s'imposent en la circonstance, du complet succès de cette entreprise qui ne manquera pas d'être très appréciée par tous les producteurs de notre région et qui, par la suite, leur permettra d'écouler à peu de frais plus facilement leur récolte. — J. P.

P. S. — Par une note parue dans le Journal du Lot, du mercredi, 16 courant, nous avons appris qu'un Comité allait sous peu être constitué, à Montcuq, d'un marché aux chasselas et que ce comité, présidé par M. C. Doumer, maire, sera composé de M. Faveville, adjoint, de deux conseillers municipaux de deux membres de l'entente paysanne et d'un représentant de commerce.

Nous constatons avec regret, que, dans la composition de ce comité, ne figure aucun membre du Comice agricole.

Néanmoins, nous souhaitons bonne réussite aux démarches qui seront effectuées par le dit comité. — J. P.

Mouvement des vins

L'« Officiel » publie le mouvement des vins pendant le mois de février 1938. Voici pour le Lot les résultats suivants :

Quantités de vin sorties des chais des récoltants : 13.748 hectolitres.

Antérieurs de la campagne : 69.445 hectolitres.

Total : 83.193 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 11.344 hectolitres.

Antérieurs : 66.637 hectolitres.

Total : 77.981 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 9.482 hectolitres.

Animaux de ferme

L'« Officiel » publie la statistique de 1937 des animaux de fermes. Voici pour le Lot les résultats suivants :

Espèce chevaline : 9.080 dont 970 au-dessous de 3 ans et 8.110 au-dessus de 3 ans.

Espèce mulassière : 7.001 ; espèce asine : 2.000.

Espèce bovine : Taureaux : 610 ; boufs : 32.100 ; vaches, toutes catégories : 38.130 ; élèves de plus d'un an : 7.130 ; élèves de moins d'un an : 6.170. Total de l'espèce : 84.140.

Espèce ovine : bœliers : 3.340 ; brebis : 110.810 ; moutons : 13.400 ; agneaux : 46.700 ; total de l'espèce : 174.250.

Espèce porcine : verrats : 260 ; truies pour la reproduction : 5.930.

Animaux à l'engrais de plus de 6 mois : 30.750 ; animaux de moins de 6 mois : 25.000 ; total de l'espèce : 61.940.

Espèce caprine : 12.810.

Contraventions

Pour défaut d'éclairage à leur moto, contravention a été donnée aux nommés Cayres, propriétaire à Serres (commune de Payrac), et Kusaha-Karol, domestique, par la gendarmerie de Gourdon.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ LOTOIS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

On nous communique :

L'association des employeurs du Commerce, de l'Industrie et des Professions libérales du département du Lot, s'est réunie en Assemblée générale le 13 mars 1938.

Les comptes de l'exercice 1937, qui ont été présentés par le Commissaire désigné à cet effet ont été approuvés à l'unanimité.

Du compte-rendu financier, il résulte que les affiliés à la Caisse Agréée par le Ministre du Travail ont permis par leurs cotisations s'élevant à 896.930 francs de répartir à leurs employés pères de famille la somme de 823.224 francs à laquelle il faut ajouter les services sociaux et les primes de naissance.

Durant l'année 1937, les principaux frais de gestion sont :

Service, 31.440 francs (personnel 5) ; Imprimés, 5.655 francs ; Frais, envoi, allocations, 7.412 francs (3.548 mandats à domicile ont été envoyés aux bénéficiaires).

Le solde a été porté à la réserve légale et en report à nouveau.

A l'unanimité l'Assemblée a demandé un contrôle plus sévère des déclarations, une redevance supplémentaire pour retard ou dissimulation.

Syndicat National des Institutrices et des Instituteurs

Le Conseil d'Administration de la section du Lot se réunira jeudi 24 mars 1938, à 10 heures, au Foyer, à Cahors. — P. le Bureau : Le Secrétaire, L. BASILE.

Vous pensez vous rendre à la Foire de Montauban le 19 Mars 1938

Notes que les Chemins de Fer délivreront, ce jour, pour Montauban, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Agen, Cahors, Villefranche-de-Rouergue, Saint-Sulpice (Tarn), Lacourtensour à Montauban, Lexas à St-Sulpice (Tarn), des billets spéciaux d'aller et retour en 3^e classe à demi-tarif avec minimum de perception de 5 fr. pour les adultes et 3 fr. pour les enfants de 4 à 10 ans.

Valables le jour de leur émission, sans faculté de prolongation. Renseignez-vous dans les gares intéressées.

BILLET DE MARCHÉ

Le Chemin de Fer vous offre : Sécurité... Régularité... Rapidité... Utilisez les

BILLETS DE MARCHÉ

Les BILLETS du bon marché 40 0/0 de réduction.

Délivrés toute l'année, le samedi, ainsi que le 3 janvier, 3 août, 3 novembre et le 1^{er} de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), à destination de Cahors, Cabessut, au départ des gares situées sur les lignes de Fumel inclus à Cahors, Causse inclues à Cahors et de Cajarc inclus à Arcambal inclus.

Les « BILLETS de marché » sont valables, sous réserve des conditions normales d'admission, à aller dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures, dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

Nota. — Les voyageurs en provenance des gares de la section de ligne de Cajarc à Cahors sont autorisés, exceptionnellement, à emprunter, à aller, le train 2.100, arrivant à Cahors après 14 heures.

Mouvement des vins

L'« Officiel » publie le mouvement des vins pendant le mois de février 1938. Voici pour le Lot les résultats suivants :

Quantités de vin sorties des chais des récoltants : 13.748 hectolitres.

Antérieurs de la campagne : 69.445 hectolitres.

Total : 83.193 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 11.344 hectolitres.

Antérieurs : 66.637 hectolitres.

Total : 77.981 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 9.482 hectolitres.

Animaux de ferme

L'« Officiel » publie la statistique de 1937 des animaux de fermes. Voici pour le Lot les résultats suivants :

Espèce chevaline : 9.080 dont 970 au-dessous de 3 ans et 8.110 au-dessus de 3 ans.

Espèce mulassière : 7.001 ; espèce asine : 2.000.

Espèce bovine : Taureaux : 610 ; boufs : 32.100 ; vaches, toutes catégories : 38.130 ; élèves de plus d'un an : 7.130 ; élèves de moins d'un an : 6.170. Total de l'espèce : 84.140.

Espèce ovine : bœliers : 3.340 ; brebis : 110.810 ; moutons : 13.400 ; agneaux : 46.700 ; total de l'espèce : 174.250.

Espèce porcine : verrats : 260 ; truies pour la reproduction : 5.930.

Animaux à l'engrais de plus de 6 mois : 30.750 ; animaux de moins de 6 mois : 25.000 ; total de l'espèce : 61.940.

Espèce caprine : 12.810.

Contraventions

Pour défaut d'éclairage à leur moto, contravention a été donnée aux nommés Cayres, propriétaire à Serres (commune de Payrac), et Kusaha-Karol, domestique, par la gendarmerie de Gourdon.

CAMORS

PRESCRIPTIONS A OBSERVER I

Depuis quelque temps, dans de nombreuses communes du département, on signale des incendies de bois.

Ainsi, au lieu dit « Les Mazuts », un berger a mis le feu aux bois de son patron pour procurer un pacage à son troupeau, car, par la suite, sur le terrain brûlé pousse l'herbe tendre.

Par ailleurs, à Nougayrède, une ménagère se rend dans son pré, pour faire brûler des mauvaises herbes. Mais les flammes poussées par le vent atteignent le bois voisin.

En vérité, voilà plusieurs jours que ces incendies se succèdent à une cadence surprenante et presque tous, semble-t-il, sont dus aux écouvages pratiqués par les propriétaires, mais la plupart du temps, au mépris des prescriptions préfectorales et des arrêtés municipaux.

Le Code forestier prescrit « d'allumer des feux et de faire brûler des herbes à 200 mètres au moins de tout bois ou de tout taillis ». En outre, des prescriptions préfectorales sont venues renforcer tout spécialement, celles du Code forestier.

Où, mais voilà : les incendies de bois qui éclatent depuis quelques jours, non seulement dans le Lot, mais dans les départements voisins, notamment la Corrèze, prouvent que ces prescriptions ne sont pas observées.

C'est, hélas ! tout ce que nous pouvons répondre aux correspondants qui nous demandent de signaler ces incendies si préjudiciables pour de nombreux propriétaires, et d'appeler l'attention des pouvoirs publics !

L. B.

Amicale des anciens du 7^e R.I.

Nous rappelons que l'Amicale du 7^e régiment d'infanterie célébrera sa fête annuelle, le 20 mars, à Cahors, avec le programme suivant :

A 10 heures : Réception des camarades, Café Alsace-Lorraine.

A 10 h. 30 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

A 11 heures : Apéritif amical chez le camarade Bénèch.

A 12 heures 30 : Banquet au restaurant « Mon Auberge ».

Anciens mobilisés exclus de la carte du combattant

L'assemblée générale de l'association des anciens mobilisés du Lot, aura lieu le dimanche 3 avril, à Cahors salle de la mairie, 2^e étage. A partir de 9 heures, permanence salle de la réunion et 1, cours Vaxis. A 10 heures, assemblée générale. A 12 heures 30, déjeuner amical.

Les adhésions au déjeuner, sont reçues par M. Labarthe, 6, cours Vaxis, jusqu'au 20 mars dernier délai.

Tournées de propagande. — Tous les anciens mobilisés non titulaires de la carte du combattant sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dans une salle de la mairie, le dimanche 27 mars, à Soturac, 9 h. 30 ; Duravel, 11 h. ; Prayssac, 14 h. ; Castelranc, 15 h. 30 ; Albas, 16 h. 45.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. François Naudéx, décédé à Cahors, mardi. Ses obsèques ont été célébrées, jeudi, à 15 heures, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille.

Nous adressons à Mme veuve Naudéx, Mme veuve Gorce, à tous les parents nos bien vives condoléances.

Pour les premières Communions Cadeaux de naissances et mariages

Mandelli

JOAILLIER, ORFÈVRE, CAHORS

Achète au plus haut cours vieux bijoux or et argent

En échange nous achetons 225 fr. la pièce or de 20 fr. ; 115 fr. la pièce or de 10 fr. ; 70 fr. la pièce or de 5 fr. ; 8 fr. la pièce argent de 5 fr. ; 1 fr. 50 la pièce argent de 1 fr.

Vol et brocantage

M. Pipy, contremaître de la scierie Mazias, sise au hameau de Ferrier (Figeac), constata que la robinetterie de cuivre d'une locomobile et des nécessaires en bronze avaient disparu.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui ouvrit une enquête et réussit à découvrir les voleurs. Ce sont deux jeunes gens de 16 et 15 ans. Ils ont avoué leur méfait et déclaré avoir vendu les objets volés à une brocanteuse Mme veuve F..., de Figeac, pour une somme de 17 francs en lui disant qu'ils avaient trouvés ces objets dans des ordures.

Les parents des enfants seront civilement responsables, et procès-verbal a été dressé à la brocanteuse pour achat à des mineurs.

Heurté par une auto

Mardi soir, vers 17 heures, une auto dans laquelle se trouvaient MM. Marmié, Vergnoles et Bénèch, suivait la route de Montcléra, lorsqu'à 1 kilomètre de Cazals, le jeune Rigouste, âgé de 8 ans, qui revenait de classe, traversa la route.

Malgré les efforts du conducteur, l'auto heurta le pauvre enfant. Relevé aussitôt, on constata qu'il avait une jambe cassée et l'arcade sourcilière fendue. Transporté à Cazals, il a reçu les soins de M. le docteur Mages.

AU CERCLE GAMBETTA

Conférence de Mme Favarel

La conférence mensuelle du Cercle Gambetta aura lieu le dimanche 20 mars, à 20 h. 30.

Mme Favarel, directrice de l'école normale d'institutrices, y développera le sujet suivant :

« L'Education des filles, de Fénelon à nos jours. »

Les membres du Cercle et leur famille, ainsi que toutes les personnes s'intéressant à la tentative de décentralisation littéraire entreprise, sont cordialement invités.

A l'avenir et pour éviter des frais qui n'ont pas de compensation, il ne sera plus adressé d'invitations individuelles. Les auditeurs habituels voudront bien ne pas s'en formaliser, et continuer à répondre à l'appel qui paraîtra dans la presse locale, dans le courant de la semaine, précédant la conférence.

Association Professionnelle Ecole de musique

Les cours d'ensemble gratuits auront lieu tous les dimanches, à 10 h. 30. Les anciens élèves de l'école sont invités à y assister. — Le Directeur, J.-B. NOUYRIT.

AVIS

La Compagnie du Bourbonnais (Usines Gaz et Electricité) de Cahors, à l'honneur d'informer ses clients que, du 1^{er} mars 1938 au 28 février 1939, le prix de la première tranche du mètre cube sera 1 fr. 50 pour usages domestiques et 1 fr. 51 pour usages industriels.

Ecroûé

Le nommé Gaston Bompas, l'auteur de la scène de violence qui eut lieu, ainsi que nous l'avons relaté, dans la rue du Château-du-Roi, et dans la rue du Portail-Alban, est écroué à la prison d'Auch.

Il purge une condamnation à trois mois et un jour de prison qui avait été prononcée, précédemment, par le tribunal correctionnel de cette ville.

Refus de livrer passage

M. Faure, négociant en bois, demeurant à Leyme, conduisait un gros camion sur la route de Ruyeyres.

Mais, derrière, suivait une auto, dont le chauffeur actionnait le klaxon, pour qu'on lui livre passage.

Le conducteur du camion ne s'arrêtait. Toutefois, arrivé dans une côte, le camion s'arrêta ; l'auto également. Mais voilà que de cette dernière surgit un capitaine de gendarmerie et un gendarme, qui ne manquèrent pas de notifier à M. Faure, conducteur du camion, que pour refus de livrer passage, procès-verbal lui était dressé.

Auto contre un mur

M. Bédrines, propriétaire à Fraysinet-le-Gourdonnais, conduisait une auto, lorsqu'il arriva à Payrac, il voulut s'arrêter, mais les freins n'ayant pas fonctionné la voiture alla se jeter contre un mur.

Il n'y eut pas d'accident de personnes, mais l'auto a été assez fortement endommagée.

Camion contre charrette

Un camion conduit par M. Brunies, a heurté une charrette non attelée, chargée de bois, près du village de Lapeyre.

Le chauffeur a été légèrement contusionné, mais les dégâts matériels sont importants.

Chute

M. Soucques, propriétaire à Chaudes (commune de Dégagnac), a fait une chute et s'est blessé à une jambe qu'il s'était fracturée, il y a quelques mois, lors d'un accident de motocyclette.

M. Soucques a été transporté à l'hôpital de Cahors.

Infraction

M. Leroux, propriétaire à l'Arbre-ron, (commune de Fraysinet-le-Gélat), transportait sur sa charrette, une barrique de vin.

En cours de route, il rencontra les gendarmes qui lui demandèrent la pièce de régie obligatoire en pareil cas. Il ne l'avait pas. Mais il fut grâtié d'un procès-verbal.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 17 — SAMEDI 19 DIMANCHE 20 (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Marcelle CHANTAL, Pierre RENCIR, Raymond ROULEAU, Erich von STROHEIM

L'affaire Lafarge

Un film de Pierre Chenal tiré du récit d'Ernest Fourniron

Ce film remet en question une affaire judiciaire célèbre et pose à nouveau le fait de la culpabilité ou de l'innocence de Mme Lafarge.

LA SEMAINE PROCHAINE

L'homme à abattre

(Ceux du 2^e Bureau)

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

15 francs

Un seul modèle de Flacon

Arrondissement de Cahors

Arcombal
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Théophile Bru, grand mutilé de guerre...

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Four-nie ancienne institutrice à Esclauzel, décédée à l'âge de 74 ans.

Castelnau-Montratrier
Bibliothèque municipale, don d'ou-vrages. — Notre aimé et dévoué conseiller général, M. Louis Lacaze...

Montgesty
Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'annoncer le décès, à l'âge de 84 ans, de Mme Delfort Léontine, veuve Dufour.

St-Martin-Labouval
Collision. — Samedi matin, M. Iches qui se rendait en motocyclette à Figéac, est entré en collision avec une voiture hippomobile...

Luzech
Concert. — Notre excellente fanfare donnera, dimanche prochain, 20 mars, à l'occasion de la Mi-Carême...

Nécrologie. — C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès cruel qui vient de frapper notre ancien maire et ami, M. Blanié Bertin.

Samedi 12 mars, à 15 heures, est décédée à l'âge de 74 ans, son épouse, née Dabernot Germaine-Angéline.

M. Bertin Blanié, directeur de l'Eco-le publique de Castelnau, avait épousé Mlle Dabernot en 1881. La regrettée défunte était une très aimable personne qui jouissait de l'estime et de l'amitié de toute la population.

Une épouse et une mère modeste qui avait admirablement secondé son mari pour assurer le fonctionnement parfait des pensionnats qu'il avait fondés avec les Ecoles supérieures qu'il dirigeait.

Les obsèques de Mme Blanié ont été célébrées à Castelnau-Montratrier, lundi 14 mars, à 10 heures. Une très nombreuse assistance avait tenu à accompagner le char funéraire au champ de l'éternel repos, témoignant ainsi à la famille de M. Blanié toute sa sympathie et ses regrets.

A M. Bertin Blanié, à son fils, M. J. Blanié, juge de paix, à son épouse et à leurs deux filles, Mlles Henriette et Lucile, à Mlle Louise et à M. Paul Dabernot, sour et frère de la défunte, à tous les membres de la famille, nous adressons nos bien vives et affectueuses condoléances.

Les Junies
Assemblée générale des chasseurs et pêcheurs. — L'assemblée générale des chasseurs et pêcheurs de la commune des Junies a eu lieu dimanche 13 mars.

Le programme d'action a été fixé comme suit : a) Création de réserves, mais de réserves d'une superficie moins étendue conjuguées au besoin avec celles des sociétés voisines.

b) Destruction des animaux nuisibles par le piégeage et les battues. La première battue aux renards aura lieu vraisemblablement fin avril.

c) Repeuplement en gibier (lapins) et en alevins divers. d) Gardiennage par le garde de la société et au besoin par le garde fédéral.

Montcuq
Anciens combattants du Front. — Le bureau fédéral serait heureux de voir tous les anciens combattants du front de la commune de Montcuq à la réunion qui aura lieu le dimanche 20 mars, à la mairie.

Les propagandistes exposeront l'œuvre de la Fédération, son action pour l'avenir ; ils renouvelleront à leurs camarades le programme commun des A.C.D.F. et les convieront à assister au Congrès national de Villefranche-de-Rouergue qui doit, par son importance, compter parmi les plus grands rassemblements organisés par la Génération du Feu.

Le Marché aux chasselas. — Lire à la « Chronique du Lot ».
St-Géry
Compatriote. — Notre excellent compatriote, M. Vincent Dilhac, Conservateur des Hypothèques à St-Nazaire, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous adressons à M. Dilhac, qui vient se retirer avec sa famille, à St-Géry, nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

La grippe. — L'épidémie de grippe continue dans la région où les cas sont très nombreux atteignant surtout les enfants et les vieillards dont quelques-uns ont succombé à ses atteintes. Espérons que le beau temps venant, l'épidémie sera enrayée.

Obsèques. — Lundi matin, ont eu lieu à Espédaillac, avec le concours d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Rosalie Cabanes, veuve Valéry, décédée à l'âge de 73 ans.

Nos sincères condoléances à la famille.
Foire. — Nous croyons devoir rappeler que notre prochaine foire se tiendra comme les années précédentes le 28 mars.

Il ne sera pas perçu de droits de place.
Saint-Céré
Réunion de la Société de pêche. — Dans sa réunion, notre Société de pêche, réorganise, le Hameçon Quercynois. Une vingtaine de fervents de la gaulle s'étaient réunis pour élire un bureau chargé des affaires de la Société.

Ce bureau, constitué sous la présidence de M. Fernand Laborde-rie, a élaboré un programme de réalisations immédiates.
1° Réempoisonnement massif de la rivière la Bave,
2° Fermeture totale de pêche en ville entre la chaussée du Jardin Public et celle du Pont-Neuf.

Le bureau a été constitué comme suit : Président, Fernand Laborde-rie ; vice-présidents, Barrière et Paul Vidal ; secrétaire, Cestan ; trésorier, Desprat ; commissaires, Bergougnoux, Bialgues, Galtayries, Longou, Marcelliac, Souparis, Tuot.

Arrondissement de Figéac
Commission de conciliation. — Une commission de conciliation devait se réunir à la sous-préfecture de Figéac, sous la présidence de M. le sous-préfet, assisté de M. le maire de Biars, afin d'examiner une demande de rajustement des salaires demandés par les ouvriers des chantiers des établissements Chaumel, à Bretenoux.

Or, à l'heure de la réunion, l'administration de ces établissements a fait savoir à la commission, par l'intermédiaire du directeur qu'il ne lui paraissait plus possible, en raison des engagements qui le lient à la Compagnie du P.-O.-Midi, d'être partie à la dite commission.

En conséquence, l'administration Chaumel se réserve le droit de recourir directement à la procédure de l'arbitrage.

Enfants, soyez prudents ! — Samedi dernier, un peu avant midi, deux garçonnets, en sortant de classe jouaient à la balle, presque à l'intersection du boulevard Wilson et de l'avenue Fernand-Pezet, endroit particulièrement encombré par des voitures automobiles. L'un d'eux, en reculant, est tombé sous la roue arrière d'un camion, qui, fort heureusement, s'est brusquement arrêté. Sorti de cette dangereuse situation, il a été conduit chez un docteur qui n'a constaté que des contusions sans gravité.

Que les parents recommandent la prudence à leurs enfants !
Spectacles. — Samedi, en soirée, et dimanche, en matinée et soirée : Au Family-Ciné : « La baie du destin », film en couleur, avec Annabella. Très beaux compléments. Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : « Les gaietés du Palace », avec Armand Bernard et « Le Chevalier sans armure », avec Marlène Dietrich. Actualités mondiales.

La troupe de l'Arc, au Théâtre municipal. — Lundi 21 mars, à 16 h. 30, la troupe du Théâtre de l'Arc, jouera sur notre scène municipale « Andromaque » et « La farce du pâté et de la tarte ».

Elle obtiendra le beau succès qu'elle méritait.

ému qu'il n'eût voulu le paraître. Elle préféra doucement, comme si elle avait la pudeur des mots qu'elle prononçait :

« Vois-tu, rien, jamais, ne sera aussi beau à mes yeux que ce coin de la châtaigneraie où, pour la première fois, tu m'as dit que tu m'aimais... Tu te souviens ? »

Il répondit, les yeux lointains : « Oui... »

Elle aussi regardait dans la vague, évoquant les claires minutes qui avaient marqué pour elle l'aube de son rayonnant bonheur.

« Tu m'aimais... Je n'aurais jamais cru que ce fût possible... et maintenant encore, je m'étonne... et je m'émouline que tu m'aies choisie, toi si brillante, moi une petite montagnarde sans éclat... »

« Allons ! fit-il, bourru, tu veux que l'on te complimente, petite masque... Je ne me laisse pas prendre à cette feinte modestie madame ! Vous êtes une jeune hypocrite... »

Il lui pinça le menton, comme à une petite fille, abaissant sur elle ses yeux indulgents.

« Je t'assure, André, insista-t-elle que lorsque j'ai compris que tu voulais faire de moi ta femme, j'ai failli mourir de saisissement. »

« L'essai de persifler, se défendant contre cet attendrissement qui, aujourd'hui, l'humiliait et le gênait, il ne savait pas très bien pourquoi. »

« Oh ! oh ! pour une moribonde, tu te portais joliment bien !... Je ne t'ai jamais vu mine plus épanouie !... »

« Ne ris pas ! supplia-t-elle, ne ris pas quand il s'agit d'un des instants les plus graves de notre vie... »

« Instant charmant... fredonna-t-il taquin... Mais il la sentait tout à coup tendue, chagrine, prête à pleurer, et changea de ton : »

« Que tu es sotté, mon petit chou... Ce n'est pas tragique, voyons... »

« Notre amour est une chose sérieuse, André. Il me semble... oui, il me semble que personne, aucune femme n'est aussi heureuse que moi ! »

« Tu continues, tu vas me rendre fat... »

« Elle ne s'arrêta pas à la raillerie de l'intonation. Aussi bien, elle ne s'apercevait pas que, ce soir, il n'était pas tout à fait comme les autres soirs : plus réticent, plus secret, moins naturel, avec une sorte de vague inquiétude au fond de sa prunelle... »

« Comment eût-elle pu saisir cette nuance à peine sensible et qu'il cachait sous une narquoise gaieté ? Elle était toute allégresse. Son bonheur débordait d'elle comme une eau bouillante d'un vase trop étroit. Elle le sentait tout frémissant et il fallait qu'elle l'épanchât en paroles de gratitude et d'amour. »

« Sa voix tendre s'exaltait : — Il est tellement extraordinaire, notre roman !... Avant toi, je n'existais pas... J'étais une petite fille, insouciant sans doute, joyeuse aussi, mais je ne savais pas qu'un jour viendrait où tout un monde inconnu et merveilleux s'ouvrirait pour moi... où j'éprouverais, au dedans de moi, une immense et magnifique certitude, un épanouissement nouveau de tout mon être, une perpétuelle exaltation qui changerait le goût et la couleur de la vie... Mon beau prince charmant !... »

« Elle avait dit cela si amoureusement, si ingénument aussi, — sur un ton de fillette émerveillée et sans quitter son air grave, — qu'un remous de tendresse afflua au cœur d'André. Il se pencha sur elle et ses lèvres effleurèrent, à la naissance des cheveux parfumés, le beau front poli qu'aucun souci, aucune souffrance en core n'avait marqué. »

« Mon petit, je voudrais que jamais aucune douleur ne te vienne par ma faute !... dit-il d'une voix contenue et passionnée, où vibrât pourtant on ne savait quelle tristesse. »

« La main douce de Marie-Claude agrippa sa main, la retint dans sa chaude étreinte : »

« Oh ! André ! comment cela se pourrait-il jamais ?... Voilà six mois que tu es entré dans ma vie et, depuis, tout est enchantement. Maintenant, je n'ai même plus besoin de rêver. La réalité est tellement au-dessus de mes rêves !... »

« Il laissa glisser la chère tête brune sur son épaule et lui ferma la bouche d'un baiser. »

« Tais-toi ! Ne dis pas de telles choses. Comme tu es exaltée !... »

(à suivre).

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Mtro : Saint-Paul
PARIS (3e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC
(Originaire du Lot)
Propriétaire
Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Figéac
Figéac
Commission de conciliation. — Une commission de conciliation devait se réunir à la sous-préfecture de Figéac, sous la présidence de M. le sous-préfet, assisté de M. le maire de Biars, afin d'examiner une demande de rajustement des salaires demandés par les ouvriers des chantiers des établissements Chaumel, à Bretenoux.

Or, à l'heure de la réunion, l'administration de ces établissements a fait savoir à la commission, par l'intermédiaire du directeur qu'il ne lui paraissait plus possible, en raison des engagements qui le lient à la Compagnie du P.-O.-Midi, d'être partie à la dite commission.

En conséquence, l'administration Chaumel se réserve le droit de recourir directement à la procédure de l'arbitrage.

Enfants, soyez prudents ! — Samedi dernier, un peu avant midi, deux garçonnets, en sortant de classe jouaient à la balle, presque à l'intersection du boulevard Wilson et de l'avenue Fernand-Pezet, endroit particulièrement encombré par des voitures automobiles. L'un d'eux, en reculant, est tombé sous la roue arrière d'un camion, qui, fort heureusement, s'est brusquement arrêté. Sorti de cette dangereuse situation, il a été conduit chez un docteur qui n'a constaté que des contusions sans gravité.

Que les parents recommandent la prudence à leurs enfants !
Spectacles. — Samedi, en soirée, et dimanche, en matinée et soirée : Au Family-Ciné : « La baie du destin », film en couleur, avec Annabella. Très beaux compléments. Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : « Les gaietés du Palace », avec Armand Bernard et « Le Chevalier sans armure », avec Marlène Dietrich. Actualités mondiales.

La troupe de l'Arc, au Théâtre municipal. — Lundi 21 mars, à 16 h. 30, la troupe du Théâtre de l'Arc, jouera sur notre scène municipale « Andromaque » et « La farce du pâté et de la tarte ».

Elle obtiendra le beau succès qu'elle méritait.

ému qu'il n'eût voulu le paraître. Elle préféra doucement, comme si elle avait la pudeur des mots qu'elle prononçait :

« Vois-tu, rien, jamais, ne sera aussi beau à mes yeux que ce coin de la châtaigneraie où, pour la première fois, tu m'as dit que tu m'aimais... Tu te souviens ? »

Il répondit, les yeux lointains : « Oui... »

Elle aussi regardait dans la vague, évoquant les claires minutes qui avaient marqué pour elle l'aube de son rayonnant bonheur.

« Tu m'aimais... Je n'aurais jamais cru que ce fût possible... et maintenant encore, je m'étonne... et je m'émouline que tu m'aies choisie, toi si brillante, moi une petite montagnarde sans éclat... »

« Allons ! fit-il, bourru, tu veux que l'on te complimente, petite masque... Je ne me laisse pas prendre à cette feinte modestie madame ! Vous êtes une jeune hypocrite... »

Il lui pinça le menton, comme à une petite fille, abaissant sur elle ses yeux indulgents.

« Je t'assure, André, insista-t-elle que lorsque j'ai compris que tu voulais faire de moi ta femme, j'ai failli mourir de saisissement. »

« L'essai de persifler, se défendant contre cet attendrissement qui, aujourd'hui, l'humiliait et le gênait, il ne savait pas très bien pourquoi. »

« Oh ! oh ! pour une moribonde, tu te portais joliment bien !... Je ne t'ai jamais vu mine plus épanouie !... »

« Ne ris pas ! supplia-t-elle, ne ris pas quand il s'agit d'un des instants les plus graves de notre vie... »

« Instant charmant... fredonna-t-il taquin... Mais il la sentait tout à coup tendue, chagrine, prête à pleurer, et changea de ton : »

« Que tu es sotté, mon petit chou... Ce n'est pas tragique, voyons... »

« Notre amour est une chose sérieuse, André. Il me semble... oui, il me semble que personne, aucune femme n'est aussi heureuse que moi ! »

« Tu continues, tu vas me rendre fat... »

« Elle ne s'arrêta pas à la raillerie de l'intonation. Aussi bien, elle ne s'apercevait pas que, ce soir, il n'était pas tout à fait comme les autres soirs : plus réticent, plus secret, moins naturel, avec une sorte de vague inquiétude au fond de sa prunelle... »

« Comment eût-elle pu saisir cette nuance à peine sensible et qu'il cachait sous une narquoise gaieté ? Elle était toute allégresse. Son bonheur débordait d'elle comme une eau bouillante d'un vase trop étroit. Elle le sentait tout frémissant et il fallait qu'elle l'épanchât en paroles de gratitude et d'amour. »

« Sa voix tendre s'exaltait : — Il est tellement extraordinaire, notre roman !... Avant toi, je n'existais pas... J'étais une petite fille, insouciant sans doute, joyeuse aussi, mais je ne savais pas qu'un jour viendrait où tout un monde inconnu et merveilleux s'ouvrirait pour moi... où j'éprouverais, au dedans de moi, une immense et magnifique certitude, un épanouissement nouveau de tout mon être, une perpétuelle exaltation qui changerait le goût et la couleur de la vie... Mon beau prince charmant !... »

« Elle avait dit cela si amoureusement, si ingénument aussi, — sur un ton de fillette émerveillée et sans quitter son air grave, — qu'un remous de tendresse afflua au cœur d'André. Il se pencha sur elle et ses lèvres effleurèrent, à la naissance des cheveux parfumés, le beau front poli qu'aucun souci, aucune souffrance en core n'avait marqué. »

« Mon petit, je voudrais que jamais aucune douleur ne te vienne par ma faute !... dit-il d'une voix contenue et passionnée, où vibrât pourtant on ne savait quelle tristesse. »

« La main douce de Marie-Claude agrippa sa main, la retint dans sa chaude étreinte : »

« Oh ! André ! comment cela se pourrait-il jamais ?... Voilà six mois que tu es entré dans ma vie et, depuis, tout est enchantement. Maintenant, je n'ai même plus besoin de rêver. La réalité est tellement au-dessus de mes rêves !... »

« Il laissa glisser la chère tête brune sur son épaule et lui ferma la bouche d'un baiser. »

« Tais-toi ! Ne dis pas de telles choses. Comme tu es exaltée !... »

(à suivre).

Cajaro
Accident mortel. — Aux travaux d'exploration de la grotte de la Fin du Monde, dans un puits profond de 25 mètres, une benne de remonte laissa échapper un bloc mal calé qui tomba sur la tête du malheureux Labanhie et lui fractura le crâne.

Retiré du puits, il fut transporté à Figéac, à la clinique du Docteur Roudié qui fit l'opération du trépan qu'il jugea indispensable. Mais malgré tous les soins qui lui furent donnés, il mourut dans la nuit.

Transporté à St-Chels, d'où il était originaire, il a été inhumé dans le cimetière de cette commune.

La grippe. — L'épidémie de grippe continue dans la région où les cas sont très nombreux atteignant surtout les enfants et les vieillards dont quelques-uns ont succombé à ses atteintes. Espérons que le beau temps venant, l'épidémie sera enrayée.

Obsèques. — Lundi matin, ont eu lieu à Espédaillac, avec le concours d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Rosalie Cabanes, veuve Valéry, décédée à l'âge de 73 ans.

Nos sincères condoléances à la famille.
Foire. — Nous croyons devoir rappeler que notre prochaine foire se tiendra comme les années précédentes le 28 mars.

Il ne sera pas perçu de droits de place.
Saint-Céré
Réunion de la Société de pêche. — Dans sa réunion, notre Société de pêche, réorganise, le Hameçon Quercynois. Une vingtaine de fervents de la gaulle s'étaient réunis pour élire un bureau chargé des affaires de la Société.

Ce bureau, constitué sous la présidence de M. Fernand Laborde-rie, a élaboré un programme de réalisations immédiates.
1° Réempoisonnement massif de la rivière la Bave,
2° Fermeture totale de pêche en ville entre la chaussée du Jardin Public et celle du Pont-Neuf.

Le bureau a été constitué comme suit : Président, Fernand Laborde-rie ; vice-présidents, Barrière et Paul Vidal ; secrétaire, Cestan ; trésorier, Desprat ; commissaires, Bergougnoux, Bialgues, Galtayries, Longou, Marcelliac, Souparis, Tuot.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
« Andromaque », par le Théâtre de l'Arc. — Pour son troisième et dernier spectacle classique de la saison, la Compagnie du Théâtre de l'Arc, nous donnera le jeudi 17 mars, à 15 h. salle du Cinéma-Théâtre, « Andromaque », tragédie en 5 actes, de Jean Racine. Le spectacle sera terminé par « La farce du pâté et de la tarte », farce en 1 acte du xv^e siècle.

Course cycliste. — Comme nous l'avons déjà annoncé dans un précédent communiqué l'épreuve cycliste, Gourdon-Souillac et retour qui se disputera dimanche prochain, paraît devoir remporter un énorme succès. Les populations rurales des parcours, sont enchantées de pouvoir assister au passage des concurrents et nous sommes certains qu'elles ne leur ménageront pas leurs applaudissements.

Cette course sera disputée par une trentaine de coureurs environ dont les noms paraîtront dans un prochain communiqué.

Les sportifs de Gourdon et de Souillac prient les propriétaires de chiens qui résident sur le parcours de la route de vouloir bien les tenir en laisse, le dimanche de 14 heures à 17 h. 30.

Chute de bicyclette. — Vendredi soir, M. Louradou, ouvrier maçon, rentrant de son travail, a fait une chute de bicyclette, en face l'hôtel Gary. Dans la chute, il s'est fait de nombreuses contusions à la tête et à la jambe droite, qui heureusement, ne sont pas graves.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

Arrondissement de Cahors
Cahors
Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Limes, fille du regretté M. Limes, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, de la Haute-Garonne, conseiller général de Vayrac, avec M. Vacarie, avocat à la Cour d'appel de Toulouse.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Bétaïlle
Incendie de bois. — Un incendie a éclaté dans les bois des Brousiers, menaçant le village de la Plagne. Les voisins ont réussi à éteindre le feu.

Les bois des Borgnes, près de la Dordogne ont été détruits.

Petites annonces économiques
ON DEMANDE une jeune vendeuse, présentant bien. Sérieuses références. S'adresser Bureau du Journal.

CHERCHE MAISON, même vieille bâtisse, dans faubourgs ou environs immédiats de Cahors, avec terrain attenant. Ecr. n° 18, Hôtel de l'Europe, Cahors.

RENSEIGNEMENTS
Ecole Nationale d'Horlogerie et de Mécanique de Besançon

Le concours d'entrée à l'Ecole nationale de Besançon (section horlogerie, section petite mécanique de précision et d'électricité, section de bijouterie), est fixé au samedi 2 juillet 1938. Le dossier d'inscription doit être adressé avant le 1^{er} juin, et les demandes de bourses (s'il y a lieu) avant le 1^{er} mai à la Préfecture du département du candidat.

Peuvent se présenter à l'une des 3 sections (4 années d'études avec culture générale), tous les jeunes gens qui auront 14 ans au moins et 17 ans au plus au 31 décembre prochain. Conditions spéciales d'âge d'admission et de durée des études pour élèves munis de certains diplômes. L'école possède une section préparatoire à l'Institut de Chronométrie et de Mécanique Horlogère pour la formation de Techniciens et d'Ingénieurs mécaniciens-horlogers. Etablissement moderne avec internat. Enseignement gratuit. Bourse sans concours. Placement assuré. Pour la notice et tous renseignements s'adresser au Directeur (timbre).

ETUDE DE Maître Robert SEGUY Licencié en droit Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

Assistance judiciaire du 20 juillet 1938
D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors le neuf décembre mil neuf cent trente-sept, enregistré, signifié à avoué et à partie.

Entre : Madame MONGUIRAL Marthe, épouse DAYMA Cyprien, demeurant chez Monsieur LUGOL, à Lalbenque, Et : ledit Monsieur DAYMA Cyprien, cultivateur, demeurant à Palhais, commune de Lalbenque.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux DAYMA-MONGUIRAL, au profit de la femme et aux torts et griefs du mari.

Cahors, le 16 mars 1938. Pour extrait, Signé : R. SEGUY.

« Mon Jardin » Revue de Jardinage THOUARS (Deux-Sèvres) est le guide pratique des amateurs Essai 3 mois : 2 francs

Arrondissement de Cahors
Assemblée générale des chasseurs et pêcheurs. — L'assemblée générale des chasseurs et pêcheurs de la commune des Junies a eu lieu dimanche 13 mars.

Le programme d'action a été fixé comme suit : a) Création de réserves, mais de réserves d'une superficie moins étendue conjuguées au besoin avec celles des sociétés voisines.

b) Destruction des animaux nuisibles par le piégeage et les battues. La première battue aux renards aura lieu vraisemblablement fin avril.

c) Repeuplement en gibier (lapins) et en alevins divers. d) Gardiennage par le garde de la société et au besoin par le garde fédéral.

Montcuq
Anciens combattants du Front. — Le bureau fédéral serait heureux de voir tous les anciens combattants du front de la commune de Montcuq à la réunion qui aura lieu le dimanche 20 mars, à la mairie.

Les propagandistes exposeront l'œuvre de la Fédération, son action pour l'avenir ; ils renouvelleront à leurs camarades le programme commun des A.C.D.F. et les convieront à assister au Congrès national de Villefranche-de-Rouergue qui doit, par son importance, compter parmi les plus grands rassemblements organisés par la Génération du Feu.

Le Marché aux chasselas. — Lire à la « Chronique du Lot ».
St-Géry
Compatriote. — Notre excellent compatriote, M. Vincent Dilhac, Conservateur des Hypothèques à St-Nazaire, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous adressons à M. Dilhac, qui vient se retirer avec sa famille, à St-Géry, nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

La grippe. — L'épidémie de grippe continue dans la région où les cas sont très nombreux atteignant surtout les enfants et les vieillards dont quelques-uns ont succombé à ses atteintes. Espérons que le beau temps venant, l'épidémie sera enrayée.

Obsèques. — Lundi matin, ont eu lieu à Espédaillac, avec le concours d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Rosalie Cabanes, veuve Valéry, décédée à l'âge de 73 ans.

Nos sincères condoléances à la famille.
Foire. — Nous croyons devoir rappeler que notre prochaine foire se tiendra comme les années précédentes le 28 mars.

Il ne sera pas perçu de droits de place.
Saint-Céré
Réunion de la Société de pêche. — Dans sa réunion, notre Société de pêche, réorganise, le Hameçon Quercynois. Une vingtaine de fervents de la gaulle s'étaient réunis pour élire un bureau chargé des affaires de la Société.

Ce bureau, constitué sous la présidence de M. Fernand Laborde-rie, a élaboré un programme de réalisations immédiates.
1° Réempoisonnement massif de la rivière la Bave,
2° Fermeture totale de pêche en ville entre la chaussée du Jardin Public et celle du Pont-Neuf.

Le bureau a été constitué comme suit : Président, Fernand Laborde-rie ; vice-présidents, Barrière et Paul Vidal ; secrétaire, Cestan ; trésorier, Desprat ; commissaires, Bergougnoux, Bialgues, Galtayries, Longou, Marcelliac, Souparis, Tuot.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
« Andromaque », par le Théâtre de l'Arc. — Pour son troisième et dernier spectacle classique de la saison, la Compagnie du Théâtre de l'Arc, nous donnera le jeudi 17 mars, à 15 h. salle du Cinéma-Théâtre, « Andromaque », tragédie en 5 actes, de Jean Racine. Le spectacle sera terminé par « La farce du pâté et de la tarte », farce en 1 acte du xv^e siècle.

Course cycliste. — Comme nous l'avons déjà annoncé dans un précédent communiqué l'épreuve cycliste, Gourdon-Souillac et retour qui se disputera dimanche prochain, paraît devoir remporter un énorme succès. Les populations rurales des parcours, sont enchantées de pouvoir assister au passage des concurrents et nous sommes certains qu'elles ne leur ménageront pas leurs applaudissements.

Cette course sera disputée par une trentaine de coureurs environ dont les noms paraîtront dans un prochain communiqué.

Les sportifs de Gourdon et de Souillac prient les propriétaires de chiens qui résident sur le parcours de la route de vouloir bien les tenir en laisse, le dimanche de 14 heures à 17 h. 30.

Chute de bicyclette. — Vendredi soir, M. Louradou, ouvrier maçon, rentrant de son travail, a fait une chute de bicyclette, en face l'hôtel Gary. Dans la chute, il s'est fait de nombreuses contusions à la tête et à la jambe droite, qui heureusement, ne sont pas graves.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

Arrondissement de Cahors
Cahors
Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Limes, fille du regretté M. Limes, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, de la Haute-Garonne, conseiller général de Vayrac, avec M. Vacarie, avocat à la Cour d'appel de Toulouse.

SUR VOTRE VISAGE LE Teint Cadum
SUR TOUT VOTRE CORPS LE "SATIN CADUM"

La femme qui emploie le savon Cadum acquiert une peau plus douce, un teint plus lumineux. Pourquoi ? Parce que son épiderme est nettoyé doucement, mais profondément, par la mousse à petites bulles du savon Cadum. Mais pourquoi ne pas adopter également Cadum pour le bain ? Il est si économique ! Ainsi, Madame, pour un sou par jour, votre visage aura le Teint Cadum ; tout votre corps, le "satin" Cadum !

La mousse d'un savon ordinaire ne pénètre pas dans les pores. La mousse Cadum à petites bulles y pénètre aisément, sous les doigts, grâce à sa tensio-activité.

MOUSSE ORDINAIRE
MOUSSE CADUM

Savon Cadum
 PASCHÉ OUSCÉ
 SOCIÉTÉ CADUM
 OUSCÉ PARIS
 1.90
 LE PAIN
SAVON CADUM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU LOT
 Arrêté préfectoral
 Projet d'alimentation en eau potable
 Enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux

Le Préfet du Lot, Officier de la Légion d'honneur,
 Vu la délibération en date du 21 février 1933, par laquelle le Conseil municipal de la commune de Douelle ;
 1° Demande l'ouverture de l'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux d'alimentation en eau potable projetés pour desservir le chef-lieu ;
 2° Prend l'engagement d'indemniser les usagers, irrigants et autres usagers des eaux, de tous les dommages qu'ils pourraient prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux ;
 Vu l'avant-projet des travaux à exécuter ;
 Vu le décret-loi du 30 octobre 1935 sur la dérivation des eaux non domaniales ;
 Vu le décret-loi des 8 août et 30 octobre 1935 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
 Vu le décret-loi du 30 octobre 1935 sur la santé publique ;
 Vu le décret du 2 mai 1936 ;
 Vu l'avis de la Commission sanitaire,
 Vu l'avis du Conseil départemental d'Hygiène,

ARRÊTE :
 Article premier. — L'avant-projet ci-dessus visé sera soumis à une enquête dans les formes déterminées par le décret du 2 mai 1936, en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux.

En conséquence, un dossier d'enquête sera déposé à la Mairie de la commune de Douelle pendant dix jours, du mardi 15 mars 1938 au jeudi 24 mars 1938, pour que les habitants et intéressés puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur recevra à la Mairie de Douelle pendant trois jours consécutifs, c'est-à-dire les 25, 26, 27 mars 1938, les déclarations des habitants et des intéressés tant sur l'utilité publique des travaux projetés que sur les conséquences de la dérivation des eaux.

Les délais ci-dessus visés ne courront qu'à dater de la publication du présent arrêté par voie d'affiches et tous autres

procédés en usage, dans la commune ci-dessus désignée.

Il sera justifié de l'accomplissement de ces mesures de publicité par un certificat du Maire de cette commune.

Le présent arrêté sera également inséré dans le journal par les soins de la commune de Douelle.

Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par la production à la charge du Maire de la commune de Douelle d'un exemplaire certifié conforme par le gérant, du numéro de ce journal contenant l'arrêté ; ce numéro devra être joint au dossier d'enquête.

Art. 2. — Après avoir clos et signé le registre des déclarations, le commissaire enquêteur le transmettra immédiatement au Maire de Douelle avec les autres pièces de l'instruction qui ont servi de base à l'enquête. Il y joindra son avis motivé tant sur l'utilité de l'entreprise que sur les diverses questions qui peuvent être posées par l'Administration.

Si le registre d'enquête contient des déclarations contraires à l'adoption du projet, ou si l'avis du commissaire enquêteur y est opposé, le Conseil municipal les examinera et émettra son avis par une délibération motivée, dont le procès-verbal sera joint aux pièces de l'enquête avant leur envoi par le Maire au Sous-Préfet.

Art. 3. — M. Miquel, Maire de Pradines est nommé commissaire enquêteur et procédera en cette qualité, conformément aux dispositions ci-dessus prescrites.

Art. 4. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Maire de la commune de Douelle chargé d'en assurer l'exécution, et à M. le commissaire enquêteur.

Fait à Cahors, le 9 mars 1938.

Le Préfet,

Signé : Jean CABOUAT.

Pour ampliation :

Le Secrétaire général,

F. AUAË.

Recherches POUR ACHAT
 Fonds de Commerce
 Industries, Entreprises. Agence LA-GRANGE, 34, rue Pasquier, Paris, 8^e. — Fondée en 1876.

CHARRUES BRABANTS G.F. neuves vendues d'occasion avec garantie, moitié prix de Fabrique. Catalogue et références gratuits : OFFICE DE LA MOTOCULTURE à TROYES.

Bibliographie

LES ANNALES

Yvonne Sarcey dans les *Annales* du 10 mars, poursuit sa brillante série d'articles à propos de la natalité. Un amusant croquis « Comment travaillent les députés anglais » ; une très belle étude de Gérard Bauer sur Gabriele d'Annunzio ; une belle page d'Octave Aubry au sujet de l'impréparation militaire de la France avant 1870 ; un essai sur le Mythe du XX^e siècle d'Alfred Rosenberg le théoricien du racisme ; des souvenirs sur le P. de Foucauld et le général Laperrine et aussi le colonel Flatters ; un bel article sur Delacroix et la peinture anglaise, le dernier acte des *Mauvais Anges* voilà tout ce qu'on trouve encore dans ce brillant et séduisant numéro. En vente partout : 3 fr.

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au Marché de Cahors

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

Billet de marché
 40 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3^e classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Cahors, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

Petits fûts grands avantages

N'avez-vous pas souhaité d'approvisionner votre table, commodément et à peu de frais, d'un vin dont l'origine vous garantirait la bonne qualité ?

Peut-être avez-vous hésité devant la dépense que représenterait l'achat de toute une barrique de vin, en supposant même que vous puissiez la loger ?

Peut-être, d'ailleurs, avez-vous des raisons de craindre pour la bonne conservation d'une quantité de vin correspondant à la consommation de plusieurs mois et n'appréciez-vous que médiocrement la corvée de la mise en bouteilles ? Vous y ajoutez, sans doute, l'ennui et les frais de renvoi de la barrique vide !

Ces inconvénients n'existent plus.

Les Grands Réseaux viennent, en effet, de mettre en vigueur un tarif spécial destiné à favoriser l'expédition de vin de consommation cou-

rante en petits fûts, de manipulation facile, dont le poids ne dépasse pas 70 kilos pour les quartauts (55 litres environ) ou 40 kilos pour les demi-quartauts (30 litres environ).

Les prix de ce tarif, extrêmement simple, sont établis de département en département. Ils comprennent : le prix du transport, de la gare d'expédition à la gare de destination ; la livraison à domicile ; les frais de reprise du fût à domicile et de renvoi à la gare expéditrice.

Connaitre le prix du transport est des plus faciles.

Il vous suffit de consulter le tableau des numéros de prix qui figure au « barème des petits colis », établi par département, et qui est délivré gratuitement par les gares ou les correspondants des Grands Réseaux.

Quand vous aurez le numéro qui vous intéresse, vous trouverez immédiatement le prix sur le tableau du Tarif spécial P.V. 6-106, chapitre 1^{er}, § IV.

Facilité, commodité, économie, telles sont les caractéristiques de ce nouveau tarif.

N'avions-nous pas raison de dire : Petits fûts... Grands avantages !

Billets d'excursions à prix réduit

La compagnie d'Orléans, d'accord avec le réseau du Midi, délivre toute l'année des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1^{er} et 2^e classes, avec faculté d'arrêt, pour les régions ci-après :

1^o Paris à Bordeaux, la Côte basque, les Pyrénées et retour par Bordeaux, vice-versa ;

2^o Paris à Bordeaux, la Côte basque, les Pyrénées et retour par Toulouse, vice-versa ;

3^o Bordeaux à la Côte basque, les Pyrénées et retour à Bordeaux, ou vice-versa ;

4^o Bordeaux à la Côte basque, les Pyrénées et retour à Montauban, ou vice-versa.

Il est délivré pour les itinéraires ci-dessus et 4^o, au départ de toutes les gares des Réseaux d'Orléans et du Midi des billets spéciaux complémentaires à prix réduits de 1^{er} et 2^e classes, pour gagner et quitter ces itinéraires à Bordeaux ou Montauban.

Les billets fixes et complémentaires sont valables 33 jours avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours.

Pour plus amples renseignements s'adresser : aux gares des réseaux intéressés ; à l'Agence Orléans-Midi, 11 Boulevard des Capucines ; à l'Agence P.-O., 126, Boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux Agences de Voyages.

Pour vos bonnes nuits de voyage

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{er} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{er} classe ; « vous vous levez » frais et dispos, à destination.

Imp. COUESLANT (personnel interne)
 Le co-gérant : L. PARAZINE.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe).

1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Fieles colorées.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de Pharyngites, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, réveille l'appétit, nettoie les bronches.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS